

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Le faits d'ici

UN HOMME RETROUVÉ UN AN APRÈS PAR SA CRÉANCIÈRE

UN homme ayant disparu, un an après avoir contracté un prêt de 200 cent mille francs, remboursable avec intérêts à son ancienne voisine, a été retrouvé par celle-ci à Atong-Abè. La dame qui a exigé le remboursement de tout son argent, séance tenante, a mobilisé son débiteur insolvable par la ceinture, tout en le couvrant d'injures devant plusieurs témoins. Heureusement, les agents de police sont arrivés et ont pu maîtriser la situation, en conduisant les deux protagonistes dans un commissariat de sorte que l'affaire puisse être réglée à l'amiable.

DES VOLEURS DE TÉLÉPHONES INTERPELLÉS PAR LA POLICE

DEUX jeunes hommes qui sont entrés par effraction dans une boutique la nuit à IAI, et emporté plusieurs téléphones portables, ont été interpellés par les agents de la Brigade anticriminalité (Bac). C'est au moment où ils regagnaient leurs domiciles que les limiers en patrouille les ont localisés. En les fouillant, ils découvrent les téléphones portables que les jeunes avouent d'ailleurs avoir volés.

IL EST SURPRIS EN VOLANT DE L'EAU DANS UN DOMICILE

UN homme a été pris en flagrant délit de vol d'eau au robinet, par le propriétaire du compteur en question, au quartier Dragages. C'était vers 3 heures cette nuit-là, précise le maître des lieux qui dit avoir été réveillé par le bruit de l'eau. En sortant discrètement de la maison pour faire le tour de sa concession, il se trouve nez à nez avec un individu avec 3 bidons de 20 litres chacun qu'il remplissait allègrement. Surpris, le voleur présumé prend la poudre d'escampette, abandonnant ses bidons et le robinet ouvert. Le maître des lieux entend saisir le commissariat de police.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

Port-Gentil: deux maisons réduites en cendres à Balise

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

UN incendie s'est déclaré dans la matinée du 5 février dernier, au quartier Balise, dans le 2^e arrondissement de la commune de Port-Gentil. Le brasier a réduit deux habitations en cendres.

Les faits ont lieu derrière la pharmacie Radoca. Les informations recueillies sur le lieu du drame indiquent que c'est vers 11 heures qu'on a aperçu s'élever vers le ciel les flammes sortant d'une maison en planches, pour se répandre rapidement sur les murs d'une habitation mitoyenne. Les deux maisons ont littéralement été consumées. À ce qu'il semble, un court-circuit serait à l'origine de cet incendie. Et les efforts des voisins, qui se sont mobilisés pour tenter de circonscrire les flammes avec les moyens du bord, ont été vains face à la violence du feu. Aucun



Les débris après le passage du feu.

occupant des deux maisons n'a donc pu sauver le moindre bien du sinistre.

L'intervention des sapeurs-pompiers a tout de même permis

d'éviter la propagation du feu au-delà du périmètre immédiat de l'incendie. " Si les flammes n'avaient pas été circonscrites par les soldats du feu, toute la

zone aurait bien pu partir en fumée, au regard de ce que les habitations sont très proches les unes des autres ", a fait remarquer un des témoins.

Un poteau électrique prend feu au centre-ville

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

C'ÉTAIT dernièrement la panique totale au centre-ville de Port-Gentil la capitale économique gabonaise. Un poteau électrique de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), situé à l'avenue Savorgnan-de-Brazza et qui alimente en énergie électrique l'immeuble de la préfecture abritant plusieurs administrations, s'est soudainement mis à produire des étincelles de feu.

Prise de panique, Eugénie-Caroline Kamara, préfet du département de Bendjé, a immédia-

tement ordonné l'évacuation du bâtiment. " Nous ne savons pas comment c'est arrivé, nous avons évacué tous les personnels et tous les véhicules, pour éviter un drame ", a-t-elle confié, encore sous le choc.

Alertés, les agents de la SEEG, rejoints par les soldats du feu, sont intervenus avec promptitude et dextérité. Ce qui a permis, en présence d'une foule de curieux, de circonscrire le danger et de limiter les dégâts. Finalement, il y a eu plus de peur que de mal. Toutefois, un témoin affirme qu'un véhicule, qui aurait heurté le poteau de la SEEG, serait à l'origine de cet incident.



Un instantané des faits.